

**DECISION N° DEC-2024-023**

**OBJET : REVISION DU PLU - DEVIS OAP COMPLEMENTAIRES BE VERDI**

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE  
 (ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)**

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu la décision n° DEC-2022-045 du 04/08/2022 approuvant le marché de service pour la révision du PLU avec le Cabinet VERDI

Considérant que ce marché comprend en tranche ferme la réalisation de 2 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ;

Qu'au regard du projet communal validé, il convient de réaliser des OAP sur 7 secteurs, soit 4 OAP sectorielles et 2 OAP thématiques,

**DECIDE**

- **D'ACCEPTER** le devis du Cabinet VERDI Ingénierie Rhône Alpes – sis 64 avenue Leclerc 69007 LYON, pour un montant de

Numéro du secteur	Secteur	Compris dans le marché	Hors marché	Propositions devis	Prix € HT
1	Les Vigeons	v			
2A	Arzailier A	v			
2B	Arzailier B		x	Il est proposé de mettre en place une OAP thématique « densité » qui couvrirait les secteurs 2B ; 5A ; 5B et 5C	5 200 €
3	Cimetière		x	OAP sectorielle supplémentaire	3 575 €
4	Les Salières		x	OAP sectorielle supplémentaire	3 575 €
6	Priourat		x	Il est proposé de mettre en place une OAP thématique « économie » qui permettrait de définir des préconisations générales sur l'ensemble des ZA et de zoomer sur ces deux secteurs	5 200 €
7	Blacheronde		x		
5A	Le Chez/La Gare		x	Se reporter au secteur 2B	
5B			x		
5C			x		
<b>TOTAL prestations complémentaires</b>					<b>17 550 € HT</b>
<i>Dont VERDI</i>					<i>4 550 € HT</i>
<i>Dont TRAME</i>					<i>6 500 € HT</i>
<i>Dont TERRITOIRES et PAYSAGES</i>					<i>6 500 € HT</i>

- **DE SIGNER** le devis et de prévoir les dépenses au budget.

ETOILE SUR RHONE,  
 Le 27 février 2024  
 Le Maire,

Françoise CHAZAL

